

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2016

MARTINIQUE

	janvier 2016	février 2016	Cumul de janvier à février		année 2015
			2016	2015	
Dossiers déposés	34	42	76	85	521
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	23	26	49	66	565
- Dossiers recevables	20	26	46	60	515
- Dossiers irrecevables (A)	2	1	3	6	50
Décisions d'orientation des Commissions	22	27	49	64	529
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	7	11	18	32	182
- vers une procédure de réaménagement des dettes	15	16	31	32	347
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	44	37	81	92	591
Mesures de rétablissement personnel (B)	4	15	19	16	168
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	4	15	19	15	167
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	1	1
Mesures de réaménagement des dettes (C)	33	10	43	61	292
- Plans conventionnels conclus	5	2	7	5	61
<i>* dont plans conclus consistant en un moratoire</i>	1	0	1	1	10
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	28	8	36	56	231
<i>* dont mesures imposées ou recommandées immédiates</i>	18	5	23	37	125
<i>* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	13	5	18	23	80
Dossiers clôturés toutes phases (D)	5	11	16	9	74
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	0	0	0	7
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	0	0	0
- recommandations homologuées par les juges	19	1	20	7	100

En février 2016, la commission a été saisie de 42 situations de surendettement et en a traité 37 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 10,6 % sur les deux premiers mois 2016 par rapport aux deux premiers mois 2015 (76 dossiers contre 85 dossiers).